

"LE LENTUS"

Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Février 2024 - Mairie de LEMPTY

N°19



Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens-es,

« Les années passent et ne se ressemblent pas » dit-on ...

On aurait pu espérer que l'année 2023 soit bien meilleure que la précédente mais malheureusement, l'actualité nous prouve le contraire. Le monde est toujours secoué par les conflits, les catastrophes naturelles, la violence envers les personnes, l'intolérance dans tous les domaines, la hausse du coût de la vie et l'appauvrissement des populations.

Que pouvons-nous faire à notre petit niveau? Rien n'est impossible et si nous sommes impuissants dans certains domaines, nous pouvons améliorer notre qualité de vie dans «le bien vivre ensemble» ce sera déjà une victoire sur l'intolérance et le droit à la différence, j'en suis convaincue.

En ce qui concerne la gestion communale, vous le lirez dans les prochaines pages, nous connaissons les mêmes difficultés financières que les ménages. Les dépenses obligatoires de fonctionnement grèvent de plus en plus notre budget et sont une inquiétude pour les investissements dans les années à venir. Mais malgré tout cela, nous allons faire de notre mieux pour voir aboutir les deux gros projets 2024 avec la construction d'une salle de motricité et la réfection de la rue de la garenne si nous obtenons les subventions demandées.

Parmi nos soucis quotidiens, nous avons eu le départ de notre secrétaire de Mairie qui nous a désorganisés et retardés. En effet, cette profession rencontre de sérieux problèmes de recrutement et nous avons eu beaucoup de mal à trouver une remplaçante. Je remercie Pascale REIGNAT, jeune retraitée du SIASD, qui a accepté de faire quelques heures pour assurer la facturation et les salaires ainsi que la formation comptable de notre nouvelle recrue : Linda ALARCON que vous retrouverez dorénavant au secrétariat.

Je profite de ce petit édito pour remercier aussi tous les élus qui s'impliquent activement dans la vie communale que ce soit pour le suivi des travaux et des finances, la médiathèque, les décorations de Noël, la distribution des colis des aînés, l'élaboration de ce bulletin...

Merci également aux associations qui animent notre village avec leurs différentes manifestations dédiées aux habitants et même au-delà.

Merci aussi au personnel communal qui contribue au bon fonctionnement des divers services.

Enfin j'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés en 2023 et pour leurs familles. Il y a eu parmi eux, un ancien adjoint au Maire, sapeur-pompier bénévole et sportif qui a porté les couleurs de la commune au sommet dans les parcours sportifs des sapeurs pompiers. Je veux parler de Gabriel BOSLOUP qui s'est beaucoup impliqué au service de la commune.

Et pour finir sur une note plus joyeuse, je souhaite longue et heureuse vie aux dix petits bouts'chou qui ont vu le jour cette année, faisant mentir les statistiques nationales pour une commune de 400 habitants !

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, bien être et réussite dans vos projets. Soyons attentifs aux autres et sachons conserver les liens d'amitié et de fraternité qui permettent de passer des moments conviviaux dans une ambiance sereine, nous en avons besoin !

Très belle année 2024 à toutes et tous.

Déolinda DE FREITAS

L'année 2023 a été une année difficile pour la section de fonctionnement du budget. Malheureusement, compte tenu des hausses annoncées pour 2024, nous craignons que la situation s'aggrave au fil des ans.

En effet, les communes subissent le même sort que les ménages et n'ont pas de bouclier fiscal sur les dépenses d'énergie.

Ainsi pour exemple : en 2022 les dépenses d'électricité se sont élevées à 11 004,11€ alors qu'en 2023 nous sommes passés à 19 663€

Les dépenses obligatoires connaissent le même sort et la pression sur la fiscalité locale (que nous maintenons à un niveau acceptable) ainsi que les dotations d'état,

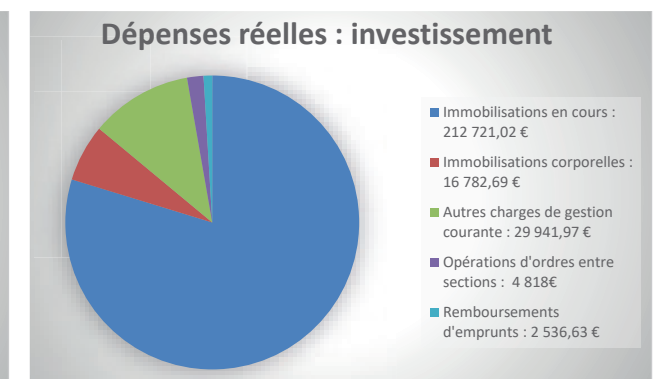
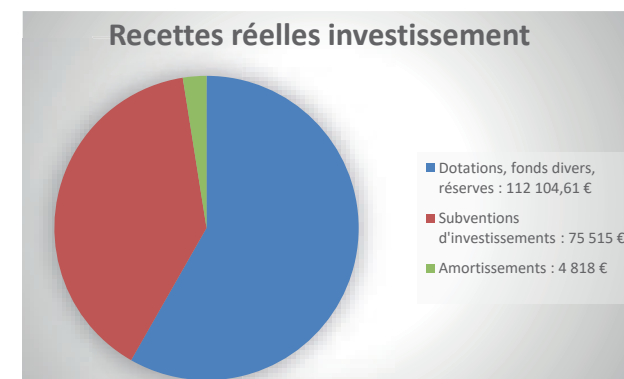
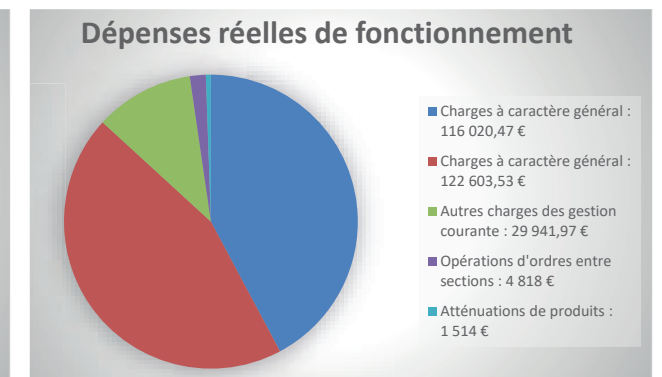
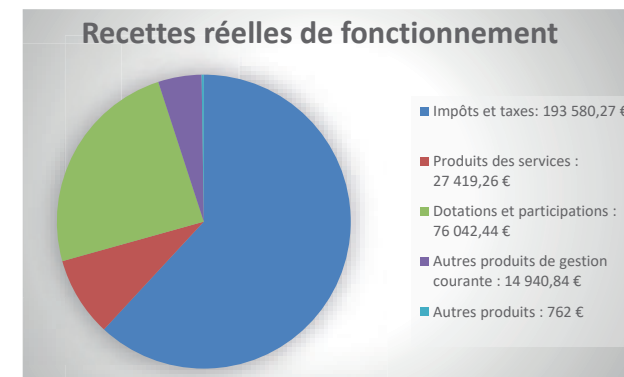
n'évoluent pas à hauteur des dépenses imposées. Les diverses cotisations ou participations dues aux structures intercommunales sont aussi à la hausse ainsi que le contingent incendie(SDIS).

Ecole, cantine et garderie sont de gros postes de dépenses. Cependant, nous sommes fiers d'avoir pu conserver notre école et ses services périscolaires qui animent la vie communale et sont des services de proximité pour les familles.

Pour information, les indemnités des élus sont versées bien en dessous du barème légal de par leur volonté de ne pas grever d'avantage le budget.

Budget 2023

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ANNÉE 2023 PAR CHAPITRE ET PAR SECTION :



Taux d'imposition

La fiscalité directe locale pour laquelle la commune dispose du libre montant de la fixation des taux (en respectant les taux plafonds) porte sur le Foncier Bâti, le Foncier non Bâti et la Taxe d'Habitation (tableau ci-dessous). La taxe d'habitation sur les résidences secondaires s'applique si la commune dispose de ce type d'immeuble.

TAXES	TAUX PLAFONDS	BASES D'IMPOSITION	TAUX COMMUNAUX 2023	AUGMENTATIION DU TAUX
FONCIER BÂTI	109,53 %	293 600	39,97 %	2,49 %
FONCIER NON BÂTI	203,15 %	23 800	98,33 %	2,50 %
TAXE D'HABITATION	48,87 %	14 105	14,45 %	2,48 %

A noter qu'en 2023, une revalorisation exceptionnelle des bases par l'Etat de **7,10%**, alors qu'elle n'avait jamais franchi le seuil des 4%, entraîne de facto une hausse de l'impôt même sans augmentation des taux communaux. **La prévision de revalorisation pour 2024 est de 3,9%.**



Travaux et achats effectués au cours de l'année 2023



- > Dernière phase des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie (voir page suivante)
- > Installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau toit de la mairie pour un coût de 13 028,80 € avec une subvention de 5 000 € de l'opération Solaire Dôme du Département.
- > Salle des associations : changement des huisseries et des appareils de chauffage électrique pour un coût de 37 481,74 € subventionnés par le FIC à la hauteur de 10 120 € et la DETR de 11 245 €.
- > Travaux de voirie : les eaux du chemin des Longes venant de la route de Beauregard ruisselaient dans un virage de la route de Joze. Des grilles de réception et des buses ont été installées pour un montant de 3 300 €.
- > Aménagement du carrefour des CD 85 et 104 (voir ci-dessous).
- > Création d'un abribus au bord de la route de Culhat, en face de la rue de la Garenne. La dalle a été coulée et l'abribus fourni par la Région AURA a été installé.
- > Achat pour l'école : un ordinateur portable, un écran de projection et des tablettes pour les enfants pour un total de 1 167 €HT
- > Par l'intermédiaire d'un habitant de Lempty, la mairie de Beaumont a légué à titre gratuit des tables et des chaises pour notre école ou autre bâtiment communal.

Aménagement du carrefour

Une des préoccupations de notre conseil municipal est d'améliorer la sécurité de la circulation des piétons et des véhicules dans notre village. Dans cet objectif, le carrefour du CD 85 et du CD 104 qui est très fréquenté a été réaménagé avec une nouvelle signalisation qui oblige les véhicules qui arrivent du côté de Seychalles à s'arrêter. Pour rappel si nécessaire, dans le cas où trois usagers sont arrêtés, c'est le principe de priorité à droite qui donne l'ordre de démarrage. Deux passages pour sécuriser la traversée des piétons ont été matérialisés. L'espace de « la bascule » a été réaménagé avec des trottoirs et deux arbres, ce qui permet une attente à l'arrêt de bus plus tranquille et agréable. Cet aménagement a un coût de 12 945 € HT financé par le produit des amendes de police à la hauteur de 7 000€.

Projets pour 2024

- > Construction d'une salle de motricité jouxtant l'école : le permis de construire a été accordé, les travaux devraient avoir lieu en 2024.
- > Démolition de la vieille maison en mauvais état située au 3 rue des Garollets à l'angle avec la rue des jardins : ce bâtiment appartient à l'EPF-SMAF et les négociations sont en cours pour le rachat et la démolition qui doit respecter les protocoles imposés par la présence de matériaux dangereux (amiante et plomb).
- > Concrétisation de l'adhésion au Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement Basse Limagne.
- > Ré-aménagement du square de la place Lucie Aubrac.

Les travaux de rénovation de notre mairie sont terminés

Le toit terrasse et sa longue verrière « skydome » qui faisait l'originalité du bâtiment d'extension de notre mairie construit en 1984 était devenu trop difficile à maintenir étanche. La grande salle du conseil et des mariages était très détériorée par les infiltrations d'eau. De plus le secrétariat était trop à l'étroit. Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a pris la décision d'entreprendre une rénovation et une réorganisation complète du bâtiment.

Le projet conçu et conduit par M. GIL, architecte habitant de notre commune, a vu les travaux se terminer en fin d'année. La partie secrétariat a été débarrassée de la petite pièce d'eau qui limitait l'espace et l'accueil du public a été agrandi. Les postes de travail sont devenus plus spacieux et plus confortables. Un agrandissement sur l'arrière a permis d'installer des toilettes aux normes PMR, un coin cuisine et un espace d'archivage fonctionnel. Le bureau qui fait la jonction entre les bâtiments a été simplement repeint. La grande salle des mariages a été entièrement rénovée et surtout une toiture plus classique a été installée en maintenant des puits de lumière. Toutes les huisseries des bâtiments ont été changées. Les murs extérieurs neufs ont été crépis et les autres ont été repeints pour unifier et moderniser l'ensemble. Pour participer à l'effort de décarbonation de la production électrique, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la nouvelle toiture pour un coût de 13 028,80 € avec une subvention de 5 000 € de l'opération Solaire Dôme du département.

Le montant HT de cette rénovation s'élève à 289 333 €, subventionné à la hauteur de 40 000 € par la région AURA via la communauté de communes et de 83 460 € par la DETR de l'Etat, la TVA est aussi récupérée.



Départ de notre secrétaire

Mi-novembre, notre secrétaire de mairie a démissionné pour se consacrer à d'autres projets. Son remplacement est assuré par l'embauche de deux habitantes de Lempty : Pascale REIGNAT, jeune retraitée qui a bien voulu mettre son expérience à la disposition de notre commune jusqu'à ce que Linda ALARCON acquiert les compétences nécessaires pour assumer pleinement les missions administratives et comptables de ce poste.

De ce fait, les horaires d'ouverture du secrétariat ont changé et sont les suivants :

LUNDI de 13h30 à 18h

MERCREDI de 8h à 12h30

VENDREDI de 8h30 à 13h30

Assainissement

Dans notre commune, seul le secteur du Puy est équipé d'un assainissement collectif relié à une station d'épuration située juste avant le Litroux en descendant de la rue de la Garenne. La gestion des eaux usées sur le reste de notre territoire n'est pas conforme aux normes actuelles. La compétence assainissement n'ayant pas encore été prise par la Communauté des Communes le sera obligatoirement en 2026 (loi NOTRE), ce qui porte la prise de compétences à 2 ans voire 3 ans avant que tout soit mis en place. Or la commune ayant un schéma d'assainissement collectif, il est indispensable de continuer les travaux dans le bourg dans les deux années à venir. L'étude a été affinée et financée par le Département et l'Agence de Bassin. Devant le coût exorbitant pour notre commune et son budget assainissement, le Conseil Municipal a décidé de céder cette compétence au Syndicat Basse Limagne qui a modifié ses statuts pour prendre la compétence et devient ainsi le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement. Le transfert de l'actif et du passif se fera en cours d'année après acceptation de l'adhésion de la commune par les communes et communautés de communes membres. Aucun calendrier des travaux n'est encore précisément établi mais les informations vous seront données au fur et à mesure de l'avancement de ce gros chantier.

Restauration scolaire

Les repas sont livrés par la société API, basée à Lempdes qui propose des repas adaptés avec un menu végétarien par semaine, des produits locaux et bios autant que faire se peut sous le regard d'une diététicienne qui peut aussi apporter ses conseils pour le service. La fréquentation est soumise à un règlement intérieur que les familles s'engagent à respecter notamment pour les délais impératifs d'inscription. Marie-Ange CASAROTTO, la responsable peut être contactée au 04 73 68 90 98. Elle assure les derniers préparatifs des repas, le service, la surveillance, l'aide aux plus petits et l'entretien des locaux. Elle est aidée par Mathilde BARJAUD.

Tarifs repas cantine scolaire

- > repas enfants réguliers : 4.50 € > repas enfants ponctuels : 5.10 €
- > repas adultes en contrat aidé : 4 € > repas adultes : 5 €
- > Dans le cas des repas fournis par les parents pour les enfants soumis à un régime spécial le tarif est porté à 1.50 €, tarif qui correspond à une heure de garderie.
- > Les frais d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 sont de 7.50 € par enfant et gratuits à partir du troisième.
- > Les inscriptions seront prises pour le mois et la facturation se fera automatiquement au vu des inscriptions. Seuls les repas non pris pour cause de maladie de plus de trois jours pourront être déduits.

Tarifs de location de la salle des fêtes 2024

> Nouveau système de tarification pour la location de la salle des fêtes.

Nous vous rappelons que la salle des fêtes n'est louée qu'à des habitants de Lempty et /ou à des personnes de l'extérieur « parainées » par un.e habitant.e de la commune avec l'engagement formel de respecter la tranquillité du voisinage au niveau sonore. A compter de 2023, le coût de l'énergie pour notre collectivité va impacter considérablement le budget communal. Afin d'éviter tout gaspillage, en responsabilisant les utilisateurs dont l'usage concerne le chauffage et tous les appareils ménagers, le conseil municipal a décidé de facturer la consommation d'électricité au plus juste. A partir du premier janvier 2023, en plus de la location figurant sur le tableau ci-dessous, un relevé du compteur sera fait lors de l'état des lieux d'arrivée et de départ.

Cette consommation réelle sera alors facturée au prix de revient réel (TTC) réparti à part égale entre le loueur et le budget municipal, la commune prenant la moitié de la facture à sa charge.

	Habitants de Lempty	Personnes extérieures	Associations communales ou caritatives	Associations hors commune	Traiteurs ou organisateurs événementiel
TOUTE L'ANNÉE	200 € + Facturation Electricité	250 € + Facturation Electricité	GRATUIT + Facturation Electricité	170 € + Facturation Electricité	500 € + Facturation Electricité
ST SYLVESTRE	350 € + Facturation électricité	430 € + Facturation électricité	GRATUIT + Facturation Electricité	320 € + Facturation électricité	600 € + Facturation électricité
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE					
TOUTE L'ANNÉE	60 € + Facturation électricité	80 € + Facturation électricité	GRATUIT + Facturation électricité	60 € + Facturation électricité	100 € + Facturation électricité
½ JOURNÉE (Vin d'honneur – Apéritif)					
TOUTE L'ANNÉE	90 € + Facturation électricité	120 € + Facturation électricité	GRATUIT + Facturation électricité	90 € + Facturation électricité	120 € + Facturation électricité
TARIF CUISINE	30 €	30 €	GRATUIT	30 €	50 €
CAUTION	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
La caution sera déposée sous la forme de deux chèques de 800 € et 200 €					
MATÉRIEL					
Chaises	2 €	Non concerné			
Tables	5 €				

Accueil périscolaire

Mathilde BARJAUD est chargée d'accueillir, de surveiller et de proposer des activités aux enfants en dehors des horaires scolaires, le matin à partir de 7 h et jusqu'à 18h 30 après la classe.

Tarifs garderie périscolaire

Matin de 7h à 8h20

Forfait de 2,40 €

Soir de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30

1,60 € par tranche d'une heure

Frais administratifs d'inscription

7,50 € par enfant et gratuits à partir du troisième.

Tarifs des concessions et cases du colombarium

Quatre possibilités sont proposées aux ayants droit.

Concessions cinquantennaires : Simple : 400 € / Double : 800 €

Concessions perpétuelles : Simple : 800 € / Double 1600 €

Cavernes : 680 €

Colombarium (case) : 400 €

Jardin du souvenir : 40 €

Il est rappelé que toute cession est soumise à conditions : résider ou payer des impôts sur le territoire de la commune.



Commémorations

Parmi les commémorations traditionnelles, celle du 11 novembre est l'occasion du repas républicain qui a repris son rythme annuel. Une petite cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager entre autres des marmites de moules à la marinières accompagnées de frites comme il se doit. Ce bon moment s'est prolongé par des jeux dans la bonne humeur.



Site internet et page facebook

Vous pouvez visiter le site de notre commune à cette adresse <http://www.lempty63.fr/> ou en recherchant « mairie de Lempty » sur un moteur de recherche.

Vous pouvez y trouver des informations sur la vie de notre commune, certaines démarches administratives, des liens touristiques, des informations générales... Ce site est géré par l'ADIT, un service du conseil départemental auquel la commune adhère et qui fournit les informations générales. Des élus le complètent le plus régulièrement possible et à la mesure de leurs modestes compétences informatiques.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook « Commune de Lempty ». Des élus y publient des informations qui leur paraissent pouvoir vous intéresser ou vous être utiles.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques,

des informations, d'éventuelles corrections ou dysfonctionnements, des propositions...

Nouveau : création d'un groupe facebook : « À LEMPTY, on échange ! »

Ce groupe administré par des élus vous permettra de proposer ou de demander une activité (marche, jeux, sortie...), un covoiturage (adultes ou enfants), un service (bricolage, baby-sitting ...), du matériel ou toutes autres choses pour lesquelles vous pensez qu'un.e Lemptynaire pourrait vous apporter une réponse, une aide.

Par contre, tout commentaire critique ou malveillant sera supprimé et entrainera le bannissement de l'auteur.

Pour le trouver, il suffit de rechercher « **À LEMPTY, on échange !** » sur facebook.

Défibrillateur automatique à l'extérieur de la salle des fêtes

Un défibrillateur est installé dans le recoin extérieur de la porte de sortie de secours de la salle des fêtes, juste en face du métier à ferrer les vaches. Il est complètement accessible si besoin. Le défibrillateur ne peut avoir d'effet dangereux puisque c'est lui qui analyse les besoins. Il ne faut pas oublier d'appeler le 15 ou le 18.



Boîte à lire

Une boîte à lire est installée sur le candélabre à l'entrée de la cour de l'école. Ce petit placard est en libre accès pour tous et pour tous les âges. Chacun peut y déposer des ouvrages qu'il a envie de partager ou aller fouiner pour trouver une lecture qui l'intéresse et qu'il peut emporter librement.



Médiathèque

Notre Point Médiathèque qui fonctionne en réseau avec la Médiathèque de la Communauté de Communes entre Dore et Allier vous accueille dans ses nouveaux locaux situés dans le bâtiment attenant aux anciennes classes, le long de la rue. L'entrée se fait par le portail dans le coin de la place Lucie Aubrac.

Horaires d'ouverture : le lundi de 16 h 30 à 17 h 30 sauf vacances scolaires.

Vous pouvez y trouver des livres pour tous les âges, des revues, des DVD, des CD, des jeux...

Le fonctionnement en réseau vous permet d'emprunter ou de rendre dans n'importe quel point de la Communauté de Communes ou à la médiathèque de Lezoux.

Vous pourrez réserver n'importe quel ouvrage qui figure au catalogue sur le portail informatique ou directement sur place. Il sera transféré à Lempty dès qu'il sera disponible.

Il existe aussi un système de portage à domicile sur demande en téléphonant au 04 73 78 11 07 ou par mail : reseau.mediathèque@ccdoreallier.fr

La carte est gratuite et vous permet d'emprunter 10 documents pour une période de quatre semaines reconductible une fois et de réserver 3 documents.

Des « bulles de jazz » pour animer la fin des vacances d'été.

A l'initiative du service du réseau de la médiathèque de Lezoux qui en a assuré le financement et la programmation, un groupe acoustique de 3 musiciens expérimentés « La bulle de Jazz » nous a offert un concert sur l'agréable place arborée « Françoise Souleyras » le dernier mercredi du mois d'août. Le public attentif et relativement nombreux a apprécié son répertoire de grands standards de Jazz mais aussi d'airs plus connus. A l'entracte, un moment convivial a été offert par la municipalité aux personnes présentes. Un excellent moment de musique et d'échanges pour notre village !



Animation « histoires numériques » à notre point médiathèque.

Le matin du mercredi 13 décembre, Jordan Rios, animateur du réseau des points médiathèque de CCDEA est venu dans notre point de Lempty pour proposer aux enfants présents des histoires dont ils sont devenus les acteurs en manipulant des tablettes prévues à cet effet. Cette activité originale a été très appréciée par les jeunes participants.

A noter sur vos agendas : le lundi 22 avril à partir de 16 h 30, une animation « On s'la joue à Lempty » sera organisée avec l'aide des bénévoles de la médiathèque. Jeunes et moins jeunes pourront venir découvrir et profiter d'un grand nombre de jeux disponibles sur le réseau de la Médiathèque de Lezoux. Activité libre et gratuite.



Cadeau annuel pour les aînés

Un coffret garni de gourmandises a été distribué à domicile à tous les habitants.es ayant atteint l'âge de 65 ans au 31 décembre.



Info mystère

Mais pourquoi les façades des anciennes maisons de Lempty ont-elles une niche dans laquelle on peut encore voir par-ci par-là une statuette de la Vierge ?

Les promeneurs qui ont l'œil ont vite fait de remarquer cette particularité de notre village qui date de la fin du XIX^{ème} siècle. Aux alentours des années 1880, Jean-Michel Lagoutte, propriétaire terrien originaire de Tinlhat, est venu s'installer rue des jardins chez sa belle-sœur Fanny Découzon née Blateyron et deuxième femme de Pierre Découzon. Cet homme riche mais aussi très pieux était un disciple du Curé d'Ars qui a encouragé les femmes à devenir plus pieuses et pratiquantes avec pour référence la Vierge Marie et qui a encouragé aussi ses fidèles à enrichir la décoration des églises. C'est sans doute dans le souci de mettre les femmes de chaque foyer sous cette protection que Jean-Michel Lagoutte fit installer cette icône dans une niche sur les façades des maisons existant à cette époque. La générosité de cet homme le conduisit aussi à offrir des vitraux pour l'église de sa paroisse et à faire construire juste à côté de chez lui une école privées pour les filles.



Changement d'horaires d'allumage de l'éclairage public de notre village.

Afin de faire des économies évidentes sur la facture d'électricité de notre budget communal, le conseil a décidé de limiter le temps d'éclairage qui sera dorénavant de 22 h à 6 h sur l'horaire d'hiver et de 23 h à 6 h sur l'horaire d'été.

territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

- ☀️ 21% des dépenses énergétiques des communes
- ☀️ 32% de la consommation d'électricité des communes
- ☀️ 4 100 heures d'éclairage par an **pour un fonctionnement continu**
- 💡 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- 💡 Coût en énergie d'un point lumineux*
 - 89€/an Fonctionnement continu
 - 51€/an 6h de coupure par nuit
 - 39€/an 6h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
30% d'économies sur la facture d'électricité <small>*pour une coupure de 5h par nuit</small>	Jusqu'à 70% d'économies sur la consommation <small>*en réduisant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</small>	L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.	Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.	L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?	- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune. - Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas émettre sur l'espace privé.	L'extinction de l'éclairage public augmente-t-elle l'insécurité ?	La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDORP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.
---	--	--	---

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.



Vie scolaire

La vie de notre école

Fin d'année scolaire 2022/23

Pendant la première partie de l'année 2023, les élèves de notre école ont pu bénéficier des activités prévues :

> Piscine : Les plus grands ont appris à appréhender le milieu aquatique sereinement et ont acquis quelques notions de nage les vendredis matin de la dernière période de l'année scolaire à la piscine de Billom. La mairie finance les trajets en bus et le paiement des entrées est partagé entre l'APEL et la coopérative de l'école. **Cette année, les enseignants recherchent des personnes à l'aise dans l'eau qui voudraient donner un peu de leur temps pour accompagner leurs élèves à la piscine. Si vous pensez pouvoir leur rendre ce service, n'hésitez pas à les contacter.**

> Cinématernelle et cinéparc : Le 04 mai, à la médiathèque de Lezoux, les deux classes ont eu une nouvelle séance de cinéma dans le cadre de ce dispositif qui propose 3 films par an très adaptés à ce jeune public.

> USEP : Les plus grands ont participé à une rencontre de pétanque inter écoles le mardi 4 juillet.

> Sortie avec nuitée pour tous les élèves de l'école : Le jeudi 29 juin les élèves, du plus petit au plus grand ont embarqué pour deux journées en plein air dans le Parc des Volcans d'Auvergne. La première matinée a été consacrée à des activités autour du lac d'Aydat. Après un agréable pique-nique au bord de l'eau, ils ont été accueillis au château de Theix par des animateurs spécialisés dans l'observation de la faune et de la flore locales. A la fin de la journée, tout ce petit monde s'est installé dans les chambres du château où tout le monde a passé une bonne nuit. Le vendredi, les activités autant instructives que ludiques se sont poursuivies dans la nature environnante. L'APPEL et la coopérative scolaire ont pris en charge une partie des frais d'hébergement et d'animation, une participation des familles a fait le complément. La commune a réglé le transport.



Rentrée 2023

A la rentrée 2023, les effectifs sont en légère baisse suite au départ d'un groupe relativement important de CM2 mais il reste un effectif total de 39 élèves : 19 en maternelle, 7 en CP, 7 en CE et 6 en CM.

Les maitresses sont restées fidèles à notre école :
- Guilaine DECOT, la directrice, s'occupe de la classe des plus petits (19 élèves de maternelle et 7 CP). Elle est aidée par Liliane REIGNAT, employée municipale qui la seconde auprès des enfants pendant les activités et les accompagne dans leurs gestes et besoins quotidiens.

- Véronique DELAGE et Cassandra FILLION (le lundi) encadrent 13 élèves de cours élémentaire (7) et cours moyen (6). Elles accueillent aussi les élèves de CP pour certaines activités suivant un plan hebdomadaire de décloisonnement.

La mairie a tenu à maintenir l'emploi aidé en contrat PEC étant donné l'effectif important de nos classes multi-niveaux au fonctionnement plus complexe et plus exigeant. Cette année, c'est Yanélis HERNANDEZ qui intervient auprès des élèves en fonction de leurs besoins scolaires et des projets en cours.

Projets pour 2023/24

L'année scolaire 2023/2024 sera placée sous deux thèmes principaux :
Dans la classe des maternelles-CP, c'est un projet autour des lettres et du courrier pour en découvrir le fonctionnement et apprendre à écrire des lettres. Pour la classe des grands, le thème de l'année sera les Jeux Olympiques. Il sera décliné tout au long de l'année et, en plus du sport, il permettra de travailler sur la symbolique et les valeurs de l'olympisme, l'inclusion avec le handisport, etc...
Les élèves sont aussi régulièrement accueillis à la médiathèque pour un prêt de livres, une lecture offerte ou une animation jeux.

Manœuvre du Corps Mondial de Secours

Le Corps Mondial de Secours est une équipe de pompiers bénévoles qui interviennent lors de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations...) en France ou à l'étranger. Sur l'invitation d'un habitant de notre village membre du CMS, Olivier Gonin, une quinzaine de membres de cette équipe est venue de toute la France faire un exercice de désencombrement de cours d'eau auquel ils peuvent être confrontés en cas d'inondation. Le week-end du 18 et 19 novembre, notre Litroux leur a offert plusieurs embâcles à dégager pour s'entraîner à sortir des troncs d'arbres et autres gros branchages à l'aide de leur matériel adapté et conçu pour voyager. Un exercice d'entraînement qui a fait aussi beaucoup de bien à notre ruisseau.



Travaux dans le Litroux

La communauté de communes entre Dore et Allier et celle de Billom Communauté se sont dotées de spécialistes chargés d'étudier et d'améliorer la qualité de l'eau du Jauron et du Litroux. Ces deux cours d'eau souffrent aujourd'hui de travaux de rectification réalisés hier. Cette calibration a fait disparaître une grande partie de la biodiversité et a poussé ces cours d'eau à creuser en profondeur. Le Contrat Territorial Litroux/Jauron a été mis en place pour contrer ces effets de re-calibration pour restaurer la dynamique du courant et la diversité du lit, diversifier les écoulements et l'habitat aquatique et améliorer la recharge sédimentaire du fond du lit... Cette série de travaux sur les deux rivières, financés par différentes subventions va être mise en place dans les années à venir. Sur notre commune, le Litroux est concerné et des aménagements seront installés dans son lit afin de faire prendre un peu de vitesse à son courant pour mieux évacuer l'eau entre le pont métallique du chemin qui débouche rue de l'ochère et le vieux pont de la Garenne.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter :

<https://billomcommunauté.fr/viepratique/rivieres/le-ct-litroux-jauron/>



Maison d'assistants.es maternels.les : la Bande des Doudous

Une association dénommée «la Bande des Doudous» a souhaité ouvrir une maison d'assistants.es sur notre commune. Après de longues démarches administratives, depuis début novembre, quatre assistants.es maternel.les accueillent des nouveau-nés et des jeunes enfants même en periscolaire dans l'ancien appartement de l'école entièrement réaménagé à cet effet par les soins de l'Association. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau service sur notre commune.



Vie associative

Mot des chasseurs

En ce début d'année 2024, le bureau a jugé bon de présenter aux lemtynaires, par le biais du bulletin municipal, le fonctionnement d'une saison de chasse à LEMPTY.

Une saison de chasse se déroule en général de septembre à février, avec des spécificités propres à chaque gibier, le lièvre par exemple n'est ouvert que 4 ou 5 matinées du mois d'octobre afin de préserver le cheptel quand le sanglier peut se chasser dès le 15 août, tous les jours de la semaine sauf le mercredi et ce jusqu'à fin février.

Les jours de chasse autorisés sur l'ensemble du territoire de la commune à l'exception de 2 zones placées en réserve, sous le Puy de Lempty coté village notamment pour garantir la sécurité des riverains sont :

- > les jeudis (seulement au mois de septembre en général...),
- > les samedis quand une battue est organisée (gilets fluos orange et panneaux de signalisation obligatoires qui ne doivent en rien dissuader promeneurs et/ou VTTistes de circuler en toute sérénité...)

- > tous les dimanches et jours fériés de Septembre à Février.

Une fois la saison terminée et les fusils raccrochés, étant membre du GIC lièvre (organisme régi par la FDC visant à pérenniser voire optimiser les cheptels de ce gibier par une gestion réfléchie des prélèvements), des comptages sont effectués sur 3 soirs d'affilée fin février début mars en général afin de compter les animaux présents sur le territoire. Les résultats sont transmis aux techniciens de la fédération des chasseurs du Puy de Dôme pour analyse afin de convenir du nombre de lièvres à prélever la saison suivante.

Pour finir et avant de vous souhaiter, au nom du bureau et de tous les chasseurs, une bonne et heureuse année 2024, le succès rencontré par le repas des chasseurs organisé au printemps dernier a conduit l'équipe à planifier à nouveau la manifestation pour 2024, en fonction de la quantité de gibier prélevé bien entendu.

Bonne et heureuse année à tous !

Pour le bureau,
Le Président, O.PUIGBERT



Association des Parents d'Elèves « les petites canailles de Lempty »

L'année 2023 a été chargée de souvenirs pour nos petits Lemptynaires. Grâce à votre participation aux diverses manifestations au cours de l'année, nous avons pu aider l'école à financer des sorties au cinéma, au musée, au spectacle, à la piscine et le voyage de fin d'année avec une nuit au château de Theix. N'oublions pas la venue du Père Noël la hotte chargée de jeux et jouets pour la récréation.

L'année 2024 apporte du renouveau avec l'élection d'une nouvelle équipe ravie de reprendre le flambeau. Nous espérons mener à bien plusieurs projets, un carnaval dans les rues du village le samedi 17 février après-midi et un concours de belote le dimanche 21 avril où nous vous attendons nombreux. Pour ne rien rater cette année, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « les petites canailles de Lempty ».

Toute l'équipe de la APE « les petites canailles de Lempty » vous souhaite une année remplie de bonheur, de réussite et de moments inoubliables.

La présidente, Laetitia ANTUNES

Lempty-Dote

Ladies and Gentlemen, c'est avec un immense plaisir que nous vous transmettons le « mot de la fin ».

La fin d'une année bien remplie avec, une belle chasse aux cailloux pour Pâques, une fête de la musique du tonnerre, un repas bien dodu, une échappée de monstres pour Halloween et le clou de l'année, l'arrivée du Père Noël et de son side-car rempli de cadeaux.

Nous avons également pu vous retrouver chaque premier dimanche de chaque mois, avec notre célèbre vente de viennoiseries. Ce service à la personne nous tient vraiment à cœur, c'est pour cela que cette année encore, nous serons présents à la salle des Fêtes de 8 h à 10 h sur les dates suivantes :

**07 janvier 24 / 04 février 24 / 03 mars 24 / 07 avril 24 / 05 mai 24 / 02 juin 24
07 juillet 24 / 01 septembre 24 / 06 octobre 24 / 03 novembre 24 / 01 décembre 24**

Dans tous les cas nous ferons de notre mieux pour continuer à vous faire rêver, car après tout « la distance entre les rêves et la réalité s'appelle l'action ». Et cette année sera pleine d'action. Vous êtes nombreux à nous encourager dans nos manifestations et nous tenions à vous en remercier, vous êtes notre motivation première.

Tous les membres de Lempty-Dote, qui font de nous cette équipe de choc, vous souhaitent une bonne année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

Rachel BERNARD, La Présidente de
« L'association du village qui déménage »



Sans Paul et Mikey

Nouvelle année, nouvelle perspective, nouveaux rendez-vous !...

Depuis le temps qu'on en parle et qu'on vous fait languir à propos de notre représentation théâtrale... Cette année sera la bonne ! La date n'est pas encore arrêtée définitivement, mais le spectacle est garanti ! La troupe est enfin prête pour des retrouvailles avec vous, cher public ! La pièce est pleine de surprises et vous promet des rires et des sourires et demandera même une petite contribution physique de votre part...

En attendant de vous revoir, la troupe des SANS PAUL ET MIKEY vous souhaite une très belle et heureuse année 2024.

A bientôt ...

Marie-Pierre GONIN, La présidente

> Club Lempty-Stress

Les mercredis des semaines paires, une dizaine de seniors se réunissent à la salle des associations à partir de 14 h 30 pour faire des jeux de société, marcher, discuter, partager quelques gourmandises... et surtout passer un bon moment ! Ces activités évoluent et s'adaptent aux participantes et participants... N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus.es !

Activités dans notre commune

> Cours de Pilâtes

(Mouvements corporels calmes pour améliorer souplesse et soutien des muscles profonds) : le mardi de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

> Cours de gymnastique douce et renforcement musculaire :

Le jeudi de 14h à 15h à la salle des fêtes. Ces cours sont animés par Arielle CHAMBAS-NICOLAS. Une séance de découverte est possible gratuitement (avec son tapis de sol personnel).

> NOUVEAU: Sophrologie

Une sophrologue certifiée propose des cours collectifs de sophrologie /Relaxation un lundi sur 2 (les semaines impaires) de 19h30 à 20h45 à la salle des fêtes de Lempty. Il n'y a pas d'engagement, les personnes peuvent venir quand bon leur semble et selon leur besoin. Le prix de la séance est fixe pour un moment de détente, de calme et de bien-être permettant d'apprendre à relâcher les tensions physiques et à apaiser l'esprit. Pour plus de renseignements, contactez Aurélie Chêne, sophrologue, au 06 71 61 95 54.



S.I.A.S.D



Depuis plus de 50 ans, le S.I.A.S.D des secteurs de Lezoux, Maringues et Vertaizon accompagne les personnes âgées et les personnes dépendantes de nos communes, pour les aider à rester à leur domicile, le plus longtemps possible. Il est dénommé maintenant SPASAD (Service Personnalisé d'Aide et de Soins à Domicile).

Tous les agents du S.I.A.S.D ont prouvé leur professionnalisme et leur dévouement, lors de cette période de COVID au combien difficile par leur présence quotidienne auprès des usagers.

Les objectifs du service :

> Offrir une prestation de qualité pour toutes les personnes qui souhaitent rester chez elles dans les meilleures conditions possibles, grâce à l'intervention de professionnels du maintien à domicile.

Les différents services :

> Service d'Aide à domicile

Financements possibles du Conseil Département (APA, PCH, Aide sociale), de votre caisse de retraite, de votre mutuelle, de la CPAM...

> Service de Soins à domicile,

La totalité des dépenses est prise en charge par votre Caisse d'Assurance Maladie

> Service Portage de repas : choix du menu avec ou sans potage et choix de la fréquence.

> Service bricolage et jardinage : tarifs en fonction de vos ressources

> Service de téléassistance avec le Département

Une déduction d'impôt ou un crédit d'impôt, à hauteur de 50% de la dépense engagée, est possible en fonction de la prestation réalisée et de votre situation.

N'hésitez pas à contacter **le S.I.A.S.D par téléphone 04 73 73 18 86 ou par mail : siad.lezoux@orange.fr** afin d'établir, sur simple demande, un devis personnalisé adapté à votre situation.

Le S.I.A.S.D recrute tout au long de l'année des aides à domicile et des aides-soignantes.

L'association AIDER, créée il a 30 ans, travaille en collaboration avec le S.I.A.S.D et est située dans les mêmes locaux.

Elle fonctionne comme pour l'emploi des CESU, c'est-à-dire que vous êtes l'employeur. L'association met du personnel à votre disposition ou vous pouvez employer la personne de votre choix. L'association vous garantit la stricte application de la législation selon la nouvelle application de l'avenant 43 et S43 du particulier employeur.

L'association emploie et recherche du personnel pour le ménage et des auxiliaires de vie (ce personnel peut travailler au S.I.A.S.D et à AIDER).

**- Besoin d'aide ?
- Contactez l'association
AIDER**

29bis, avenue de Verdun - 63192 LEZOUX
04 73 73 21 22 - 04 73 73 21 23
Email : aid.aider@orange.fr

Agreement Qualité Départementale n° S.A.F.1916422

« Vous pouvez employer la personne de votre choix, nous nous chargeons des démarches »
« Nous pouvons vous proposer du personnel qualifié »
« Quel que soit votre choix, nous assurons les remplacements en cas de congés ou maladie »

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 50% ou d'un remboursement de 50% des frais engagés.

pour QUI ?

- Familiales
- Actifs
- Retraités
- Handicapés

Où ?
sur les secteurs de :
Lezoux - Maringues - Vertaizon - Pont du Château...

pour QUOI ?

Tâches matérielles :

- Entretien du logement
- Repassage
- Courses

Aide à la personne :

- Toilette
- Repas
- Gardes (jour, nuit, week-end)
- Accompagnement (rendez-vous médicaux, pharmacie, et autres...)

L'association **AIDER** travaille également en partenariat avec le S.I.A.S.D des secteurs de Lezoux - Maringues - Vertaizon...

Installation d'un composteur collectif



À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les particuliers et les professionnels. Il vous est donc interdit de mettre des épluchures de légumes, des déchets du jardin ou tout autres déchets verts dans la poubelle à couvercle vert. La première solution est d'installer un composteur chez vous. Le SBA en met à votre disposition sans facturation (commande possible directement sur le site du SBA). Son utilisation est très simple et sans inconvénients. Si cette proposition ne vous convient pas, le SBA a installé un composteur collectif à côté du container à bouteilles. En contactant ses services vous obtiendrez le code du cadenas qui vous permettra d'y déposer vos déchets et un seau à couvercle pour les transporter.

www.sba63.fr ou **04 73 64 74 44**

Le bourg et le Puy parés pour les fêtes de fin d'année.



Les nuits noires de l'hiver ont été égayées comme il se doit par les décorations de Noël. Une mention spéciale aux habitants du Puy, plus particulièrement sur la rue de la Garenne, qui ont magnifiquement décoré leur maison et leur jardin. Un grand sapin a été décoré collectivement pour trôner à côté du château d'eau. A l'initiative de Colette Blanc, un bon groupe de jeunes et moins jeunes marcheurs nocturnes a relié les lumières de la Motte à celles du Puy le soir du vendredi 15 décembre. Leurs efforts ont été récompensés par un moment convivial au parfum de vin chaud épicé. La prochaine édition de cette agréable soirée est déjà programmée pour le vendredi 13 décembre 2024.



France Services

**Votre Espace France Services
Entre Dore et Allier**

ORIENTER / INFORMER

ACCUEILLIR

ACCOMPAGNER

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

METTRE EN RELATION

Un guichet unique pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques

Horaires d'ouverture
Mardi 9h-12h
Mercredi 10h-13h et 14h-18h
Jeudi 9h-12h
Vendredi 10h-13h et 14h-18h
Samedi 9h-12h

Gratuit • Sans rendez-vous
NOUS JOINDRE
Rue de Sarzeuil - 63022 Lemptry
(à l'angle de la Mairie)
04 43 50 73 38
franceservices@lemptry.fr

DORE & ALLIER
Département de coopération

France services

État civil

Naissances

Loris, Jean-Paul, Serge, **PLANCHE** né le 2 Février 2023
 Colin **SOUQUIERES**, né 18 Mars 2023
 Léana, Christine **DALLA LIBERA** née le 26 Juillet 2023
 Albane, Romy **RICHARD LAVIGNE** née le 4 Août 2023
 Louis, Michel, Claude **IMBERT** né le 31 Août 2023
 Garance, Amandine, Isidorine **DELAGE** née le 4 Novembre 2023
 Juliette **AUZARY** née le 20 Novembre 2023
 Et 3 autres naissances dont la parution n'a pas été autorisée par la famille.

Mariages

Florence Maryse **BLANC** et Thierry, Paul, Vincent, **GASNIER**
 le 4 Mars 2023

Transcription de décès

Gabriel, Régis, Jean **BOSLOUP** le 7 Avril 2023
 Jeanne, Anaïs, Marie, **BANSON**
 veuve **QUINET** le 19 Septembre 2023
 Jean-Paul **LAGOUTTE** le 22 Octobre 2023
 Hubert, René, Marie, Fidèle, **DREYON** le 20 Novembre 2023
 Pascaline **CHIARELLO** veuve **JOURFIER** le 17 Décembre

Sponsors



EARL BOILON
Légumes du producteur

- Chaport - 63190 LEZOUX
- www.earlboilon.fr
- earlboilon@gmail.com
- Earl Boilon-Misson-Maraicher
- Tél. 04 73 68 02 27

Horaires d'ouvertures :
 Mardi - Mercredi - Jeudi : 8 h - 17 h
 Vendredi 16 h - 19 h
 Marché de Cournon vendredi et samedi matin



M.C.L. Maçonnerie
Carlos LUIS

29, rue de l'Ochère - 63190 LEMPTY
 Tél. 04 73 69 60 35 - Portable : 06 77 27 02 73

Auzéau Josselyn



• Aérogommage • Décapage
 • Rénovation • Nettoyage

Port : 06 69 24 16 63

3 impasse sous le puy - 63190 Lempty - aero-renov63@outlook.fr



Atelier des Américaines

Entretien - Réparation
 Sébastien FORAY
 63190 Lempty 07 86 87 05 20



ECOVERT BOILON
VENTE TOUS LES SAMEDIS

- Compost
- Terre amendée
- Paillage écorces et bois
- Paillage minéral
- Granulés bois

Location de bennes de 10 à 35 m³

Domaine de la Tour
 63190 LEMPTY 04.73.68.23.75


Agriculteurs Composteurs de France - planète terre

Fenêtres - Volets Roulants - Stores
 Montage de meubles - Pose cuisines
 Pare douche - Vitrerie

Philippe BEAL

5 Route du Puy
 63190 LEMPTY 06 83 30 95 10
 philippebeal@orange.fr

/ SARL D'ARCHITECTURE / URBANISME / DESIGN /
 PONT-DU-CHATEAU



/ José GIL / ARCHITECTE D.P.L.G /
 06 67 86 51 68 / archiattitude@hotmail.com

Horaires de la Médiathèque

Le Lundi (sauf vacances scolaires)
 De 16h30 à 17h30

Mairie 04 73 68 21 24

Le secrétariat est ouvert selon les jours et horaires ci-dessous
 Lundi de 13h30 à 18h
 Mercredi de 8h à 12h30
 Vendredi de 8h30 à 13h30
 Mail : mairie-lempty@orange.fr
 Site : www.lempty63.fr